

Compte rendu du Conseil Pédagogique du mardi 14 avril 2009 16h

Présents : Mmes Binda, Scheidler, Jendrysiack, Krebs, Goetz, Vincent, Di Loreto, Messieurs Bertin, Kelhetter, Stoffel, Schwoerer, Messmer JF, Allegre, Buschendorf, Acker, Holtzer, Freund

Excusés : M. Betscha, M. Jacobs

La séance démarre à 16h

1. Contractualisation

M. Freund présente et commente trois fiches à faire remonter à l'Inspection Académique correspondant aux trois objectifs retenus et validés en Conseil Pédagogique et en conseil d'Administration. Il s'agit de rédiger des fiches très synthétiques, prévoyant les actions et les indicateurs d'évaluation retenus. S'en suivra un dialogue entre le lycée et l'IA pour aboutir à un document final qui sera validé au CA du mois de juin.

Les fiches sont présentées et soumises à l'avis des membres du conseil. Certains indicateurs sont débattus et finalement amendés selon le document ci-après.

OBJECTIF n°1 : Eviter les ruptures en cours de scolarité et améliorer les taux d'accès au Bac

↳ CONSTAT AYANT MOTIVE CE CHOIX (sur la base de l'auto-évaluation)

Le LPIC Jules Verne de Saverne scolarise une population plutôt défavorisée et fragile, recrutée jusque dans l'Alsace « bossue ». Si les élèves et les apprentis sont plus calmes et respectueux que leurs homologues des grandes villes, ils ne sont pas rares à souffrir d'un manque d'ambition scolaire et d'ouverture culturelle. La démotivation fréquente face aux études se traduit par une augmentation lente mais réelle de phénomènes tels que l'agressivité, l'absentéisme ou l'abandon des études. Ces « ruptures » (abandons) sont assez nombreuses en cours de scolarité, du CAP, BEP jusqu'au BAC, même si des avancées peuvent être constatées. Les taux d'accès de la 1^{ère} à la Terminale BAC doivent être surveillés essentiellement dans les filières tertiaires. Le problème des ruptures peut s'analyser à la fois en amont de l'arrivée des élèves, en terme d'éducation à l'orientation (les orientations « par défaut » dans certaines filières industrielles renforcent les risques de rupture) mais également en aval, par la qualité de la prise en charge éducative et pédagogique et par une prise en compte des problèmes de santé ou les addictions.

↳ METHODE RETENUE POUR REMPLIR L'OBJECTIF (PROGRAMME D'ACTIONS)

1. Mieux repérer et suivre les élèves et les apprentis

- pérenniser le conseil d'enseignement du mois d'octobre et le positionnement au CFA
- En cas de risque de « rupture », prévoir une rencontre d'information et de conseil entre la famille et le professeur principal
- Développer des « immersions » de classes en entreprise ou de stages rapidement en début d'année scolaire
- Maintenir les heures de vie de classe pour permettre l'expression des élèves et cibler les problèmes

- Poursuivre les actions d'accueil des nouveaux apprenants à la rentrée. En cas d'arrivées tardives en cours d'année, prévoir un accueil spécifique de ces élèves par le professeur principal et l'équipe pédagogique
- Impliquer davantage les professeurs dans la « veille » en ce qui concerne les abandons et développer des formes de tutorat
- S'appuyer sur les ressources de l'UPI pour mutualiser les pratiques pédagogiques innovantes développées dans le cadre de cette structure.

2. poursuivre le travail d'information et d'éducation à l'orientation

- Travailler sur la présentation des filières (portes ouvertes, site web...), anticiper sur les difficultés de « recrutement ».
- Poursuivre les dispositifs de « découverte des filières professionnelles » (3dp6, 4^{ème} alternance, Immersions ponctuelles élèves de 3^{ème})
- Inviter des professionnels ou d'anciens élèves en cours d'année pour faire découvrir aux élèves la réalité d'un métier ou les poursuites d'études en post bac
- Inviter les professeurs principaux de collège à une journée de présentation des filières du lycée des métiers pour pouvoir mieux informer leurs élèves.

3. Dans le cadre du GAD, travailler autour du projet BRAVO et avec la MGI et le CIO pour lutter contre le décrochage scolaire

↳ RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES, ORGANISATIONNELLES MOBILISEES DANS L'ETABLISSEMENT

- Mise en œuvre d'un projet FSE pour financer l'action BRAVO, pilotée par le lycée
- Action AIP et ITHAQUE (MGI) mises en œuvre chaque année par la coordinatrice MGI
- Organisation de conseils d'enseignement en octobre et du positionnement au CFA
- Mise en œuvre d'un créneau de concertation dans l'EDT
- Ouvertures des ateliers à l'accueil de jeunes en rupture, extérieurs au lycée
- Cellule de veille au lycée/CFA

↳ DISPOSITIF D'EVALUATION ET INDICATEURS DE REALISATION

- Suivi des devenir après ruptures. Objectifs : aucun élève « sans solution » ou « sans nouvelle »
- Taux d'accès au Bacpro (l'indicateur n'existant pas encore suite à la réforme des bacpro 3 ans, maintien à titre transitoire de l'indicateur IPES : taux d'accès de la 1^{ère} à la terminale). Objectif : taux académique attendu.
- Dans le cadre des conventions BRAVO : Nombre de demi-journée d'immersions et de stages en entreprise. Objectif : pour nos seuls élèves du lycée : 500 demi-journées en entreprise, pour les élèves de collégiens accueillis dans nos ateliers 150 demi-journées
- Solutions fin juin (suivi jusqu'au 1^{er} octobre) pour les élèves ayant bénéficié d'un parcours « BRAVO » : objectif 80% en poursuite d'études ou signature d'un contrat d'apprentissage
- Absentéisme : rester à moins de 6%

OBJECTIF n°2 : Maintenir les résultats au Bac en s'appuyant sur la sérénité du climat et l'ouverture culturelle

↳ CONSTAT AYANT MOTIVE CE CHOIX (sur la base de l'auto-évaluation)

Les résultats aux examens, tout en restant globalement satisfaisants, sont variables d'une filière à une autre, d'une année à une autre. En ce qui concerne le BAC, la comparaison des taux bruts avec les taux attendus confirme les bons résultats, surtout dans les filières industrielles. Le lycée accueille des élèves dont les

caractéristiques sociologiques et le niveau scolaire sont proches de la moyenne départementale des élèves en lycée professionnel (59,9% des élèves en 2008 ont du retard, la moyenne académique étant de 53,7%). Cet objectif peut s'appuyer sur les nombreux projets culturels menés dans l'établissement (classes à PAC, accueil d'écrivains, projets de Vie lycéenne, PPCP) portés par des professeurs parfois impliqués très au-delà de leur propre discipline et qui travaillent ensemble (CFA-Lycée). Le nombre de coupures de presse valorisant ces projets nombreux est significatif de ce dynamisme.

METHODE RETENUE POUR REMPLIR L'OBJECTIF (PROGRAMME D'ACTIONS)

1. Optimisation des ressources

- 1.1. Poursuivre l'effort de remplacement des collègues absents
- 1.2. Mettre en œuvre une FIL (formation d'initiative locale) concernant la méthodologie pour les professeurs qui interviennent en 2de professionnelle. Mutualiser les ressources développées en utilisant le site web

2. Ouverture culturelle

- 2.1. Poursuivre la pratique du théâtre-forum, des classes à PAC, des projets « lycéens au cinéma » et « journalistes d'un jour »
- 2.2 Valoriser les PPCP dans l'établissement (et à l'extérieur quand c'est possible) car ces projets concrets donnent du sens à l'enseignement dispensé
- 2.3 Accueillir des Assistants LEONARDO

3. Optimisation pédagogique

- 3.1. Mettre en œuvre un dispositif transversal de soutien et de travail individualisé.
- 3.2. Harmoniser les exigences et les méthodes pour mettre davantage les élèves et les apprentis au travail
- 3.3. Mieux préparer les examens : Proposer une meilleure information concernant leur déroulement, généraliser les examens blancs en terminales, voire en 2^{ème} ou 1^{ère}
- 3.4. Mieux harmoniser les pratiques CCF. Du point de vue de l'évaluation des élèves et pour favoriser leur motivation, instaurer à chaque fois que possible deux niveaux d'exigence dans les exercices donnés
- 3.5. Valoriser les périodes en entreprise comme des lieux de développement de compétences (documents de liaison, préparation et exploitation, évaluation de la période en entreprise)

RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES, ORGANISATIONNELLES MOBILISEES DANS L'ETABLISSEMENT

- Contractualisation avec la Région Alsace pour les projets d'animation de la Vie Lycéenne
- Mise en œuvre d'un dispositif d'aide et d'accompagnement, transversal, financé sur la DGH
- Existence d'un volume d'HSE pour rétribuer les professeurs engagés fortement dans des projets culturels
- Protocole de remplacement des professeurs absents
- Promotion du CDI comme lieu central d'animation culturelle
- Le Conseil Pédagogique valide les actions
- Le CESC pilote les actions de prévention pour maintenir un climat serein

DISPOSITIF D'EVALUATION ET INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre d'heures élèves annuelles de soutien et d'aide mises en œuvre et nombre d'élèves concernés (objectif 200h élèves et 20% élèves concernés, respectivement 143h et 20% en 2008-09))
- Taux annuel de remplacement des absences de courte durée : objectif 40% (33% en 2007, 32% en 2008)
- Maintenir un différentiel moyen de 5 points entre le taux brut de réussite au BAC et le taux académique attendu

OBJECTIF n°3 : harmoniser les pratiques du travail en équipe, mieux communiquer à l'interne et à l'externe

↪ **CONSTAT AYANT MOTIVE CE CHOIX (sur la base de l'auto-évaluation)**

Les professeurs sont dans l'attente de la fusion des sites prévue en 2009/10. Ils souhaitent pouvoir travailler davantage en équipe sur l'ensemble du lycée des Métiers et disposer de procédures débattues collégialement, puis formalisées et disponibles en ligne, grâce aux nouvelles technologies. De manière générale, une meilleure communication interne, conjuguée avec des pratiques de travail collégial, devrait permettre de les harmoniser et de réduire le cloisonnement qui perdure entre les différents sites et services de l'établissement. Il reste aussi à promouvoir tant des stratégies collectives qui permettraient, à partir d'objectifs négociés en commun, de mutualiser ces expériences et d'en pérenniser les acquis, que des lieux de réflexion et de proposition, pour diffuser et capitaliser les innovations auprès de l'ensemble des acteurs et créer ainsi davantage de cohésion et de mobilisation.

Sur la communication externe et le lien avec les partenaires, des marges de progrès sont possibles en s'appuyant notamment sur le jeune CLEE et le CESC à créer. Un lien plus fort avec les familles, les partenaires institutionnels ou économiques impactera sur l'image du Lycée des Métiers et in fine sur les effectifs de nos divisions.

↪ **METHODE RETENUE POUR REMPLIR L'OBJECTIF (PROGRAMME D'ACTIONS)**

1. Harmonisation des pratiques

- 1.1. Encourager la concertation de tous les enseignants en maintenant des temps de rencontre institutionnalisés
- 1.2. Développer un projet fédérateur dans toutes les classes ayant un rapport avec la formation suivie, en s'appuyant sur les pratiques de PPCP déjà existantes à certains niveaux. Rendre compte de son évolution sur le site web du lycée.
- 1.3. Poursuivre la mise en œuvre des procédures communes entre les trois sites, concertées, formalisées dans le détail, diffusées en ligne sous la forme de « cahier des charges » dans les domaines de la Vie Scolaire, des stages, de l'évaluation et du CCF, du rôle des professeurs principaux...
- 1.4. Créer un séminaire ou une FIL sur la thématique de l'évaluation et du « jugement scolaire ».
- 1.5. Encourager les enseignants qui ne mobilisent pas ou peu le dispositif académique de formation, à le faire
- 1.6. Associer l'ensemble des personnels, notamment les TOS dans les réflexions collectives, par exemple concernant le respect des locaux par les usagers ou encore dans le projet CAPS (hygiène alimentaire)
- 1.7. Proposer une Lettre de Mission pour chaque professeur Référent au CFA, les autres professeurs volontaires et les « nouveaux » collègues
- 1.8. Renforcer l'utilisation du livret d'apprentissage au CFA, l'évaluer chaque semestre

2. **Communications externe et interne**

- 2.1. Utiliser toutes les ressources de L'ENTEA, notamment avec les élèves et les parents.
Développer le cahier de texte en ligne
- 2.2. Impliquer systématiquement les familles à travers des messages aux parents.
- 2.3. Poursuivre le développement du site Internet comme vitrine des actions de l'établissement. Y intégrer une interface dynamique qui permette une forme de déconcentration, chaque professeur pouvant alors, très simplement et sans formation particulière, saisir ses propres compte-rendus d'activités et ses photos, sans passer par le webmaître.

RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES, ORGANISATIONNELLES MOBILISEES DANS L'ETABLISSEMENT

- L'ENTEA et le site web du lycée comme lieu de diffusion et de ressources
- Mise en réseau complète de l'établissement dans le cadre des travaux liés à la fusion
- Existence d'un créneau d'une heure banalisée et « libre » dans chaque EDT (jeudi 13/14h)
- Créer un flyer de présentation et un clip vidéo de présentation du lycée des Métiers et de son projet utilisables lors des différentes opérations de promotion de l'établissement
- Promotion des instances de concertation (conseils d'enseignement et pédagogique, réunion des élus, CVL...)
- Révision des fiches de postes de tous les personnels ATOS, ceci de manière concertée
- Création d'un CESC et poursuite le pilotage du jeune CLEE
- Existence d'un volume d'HSE pour rétribuer les professeurs engagés dans les PPCP avec partenariat extérieur

DISPOSITIF D'EVALUATION ET INDICATEURS DE REALISATION

- Suivi du nombre de procédures débattues, formalisées et diffusées en ligne sous la forme de cahiers de charges. Objectifs 3 nouveaux cahiers des charges chaque année
- Taux moyen de participation aux rencontres parents/professeurs (professeur principal) = nombre de familles reçues/nombre total de familles. Objectif : 50% au moins (38,7% en 2008)
- Participation des professeurs aux conseils d'enseignement (6 professeurs au moins par conseil, deux en EG, deux en EP, deux autres disciplines)
- Nombre de PPCP menés avec des partenaires extérieurs (objectif 5 par an sur le lycée)

2. **Dispositif d'aide aux élèves**

La parole est donnée à M. Bertin et Mme Jendrysiack qui exposent les données quantitatives et qualitatives concernant le dispositif d'aide, voir ci-après. Les chiffres sont plutôt satisfaisants et montrent une mobilisation progressive des élèves autour du dispositif. Les professeurs jouent également le jeu, mais il reste à harmoniser les contenus des messages adressés aux élèves pour les inciter à participer à l'aide. Il conviendra l'année prochaine de réunir une fois par trimestre les professeurs principaux pour les associer plus étroitement au pilotage du projet.

L'aide est appelée à s'insérer dans le dispositif dit « d'Accompagnement Personnalisé » prévu dans la réforme de la voie professionnelle. Les moyens sont déjà inscrits dans la DGH votée en CA (10HSA = 360 HSE). L'aide pourrait être maintenue selon les modalités actuelles, le jeudi de 13h à 14h, d'autant plus que les réunions pourraient être davantage placées en fin de journée.

Bilan provisoire du dispositif d'aide 2008-2009

	CC		JV		Total h-el	
	P/I	H/ EI	P/I	H/ EI	P/I	H/el
rappel 2008						
1 trim oct nov dec	34/47	46	16/21	19	50/68	65
2 trim janv fev	27/44	40	27/26	37	54/70	77
3 trim						
total année		86		56	104	142

P/I = nb élèves Présents / inscrits nb d'heures-élèves = H- EI cad nb d'heures d'aides données aux élèves

Dates effectives des jours de l'aide									
cc	13/11	27/11	11/12	15/1	29/1	12/2	12/3	26/3	9/4
JV	20/11			22/1	5/2	19/2	19/3	2/4	16/4
total									

nb de créneaux proposés d'1 heure : 16 créneaux de 1 heure
 en moyenne 142 h-élèves sur 16 créneaux reviennent à une moyenne de 8,8 élèves par créneau horaire pour 4 à 5 prof disponibles

nb d'élèves du lycée = 522

nb d'élèves concernés : 104 cad environ 20% (104/522) de nos élèves

3. Réunion pédagogique du 22 mai

La réunion pédagogique prévue vendredi 22 mai correspond à notre journée de solidarité (une autre demi-journée aura lieu en soirée, plus tard dans l'année).

L'ordre du jour tournera autour des points suivants :

- Vie scolaire, sanctions, punitions : quelles évolutions à envisager en fonction du bilan qui sera exposé ?
- Aide et accompagnement personnalisé : point sur le dispositif d'aide : un bilan sera réalisé préalablement avec l'équipe, le 11 mai prochain à 17h. Ce bilan pourra être exposé aux collègues le 22 mai. Perspectives pour l'accompagnement personnalisé prévu par la réforme.
- PFE : point sur le dispositif

Compte rendu rédigé par Pascal FREUND. La séance est levée à 18h15

